

Promouvoir et protéger le droit à l'alimentation dans le débat sur les investissements agricoles

Note d'information à destination des mouvements sociaux au sujet du secteur agro-alimentaire et des droits de l'homme

C'est cette semaine, du 7 au 11 octobre, que se tiendra à Rome la 40^{ème} session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) de l'ONU. Parmi les priorités de cette année, les investissements agricoles. Avec d'autres organisations de la société civile et des mouvements sociaux, la CIDSE, une alliance internationale d'organisations de développement catholiques, appelle les gouvernements et les investisseurs à garantir la promotion et la protection du droit à l'alimentation dans les investissements. Pour éclairer le débat, la CIDSE publie une [note d'information](#).

« L'agriculture constitue le principal moyen d'existence des populations des pays en développement; l'ironie veut toutefois que ces populations soient également en première ligne de l'insécurité alimentaire. Nul doute que l'agriculture a besoin d'investissements pour réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire, mais nous devons réfléchir aux types d'investissements qui peuvent garantir le droit à l'alimentation », déclare **Bernd Nilles**, Secrétaire général de la CIDSE.

La plupart des investissements dans les petites exploitations agricoles sont réalisés par les petits exploitants eux-mêmes, d'après un rapport rédigé par un Groupe d'experts de haut niveau en vue des discussions du CSA. La CIDSE espère que les débats tiendront compte de ce rapport et de toutes les incidences locales sur le droit à l'alimentation, le développement économique local et la durabilité de l'environnement.

Le secteur public occupe une place essentielle en veillant à ce que les investissements supplémentaires maximisent ceux des petits exploitants et n'exposent pas ces derniers à des pratiques commerciales irresponsables qui aggravent l'accaparement des terres et concurrencent la production alimentaire locale. Il s'agit de donner la priorité au développement des marchés alimentaires intérieurs et des économies locales. Il incombe aux États de réguler les marchés et les acteurs privés dans le respect des lois et des normes internationales relatives aux droits de l'homme.

« Au travers de cette note d'information, la CIDSE espère apporter aux populations en situation d'insécurité alimentaire un outil leur permettant de négocier avec les États les conditions d'investissements au service du bien-être des populations et des droits de l'homme. C'est dans cette optique que la note d'information décrit les mécanismes déjà mis en place afin de protéger le droit à l'alimentation et de régir les responsabilités des entreprises. Nous devons interpeler les gouvernements eu égard à leur obligation de soutenir les petits producteurs de denrées et de les protéger des éventuelles incidences négatives des investissements qui mettent leur sécurité alimentaire en péril » ajoute **Gisèle Henriques**, responsable des politiques et du plaidoyer relatifs à l'alimentation, à l'agriculture et au commerce durable à la CIDSE.

Point de contact à Rome :

Gisèle Henriques, responsable des politiques et du plaidoyer à la CIDSE, henriques(at)cidse.org, +32 (0)485 14 46 40

Point de contact à Bruxelles :

Markus Drake, Media and Communications Officer, drake(at)cidse.org, +32 (0)2 28 24 073

Remarques à MM. les rédacteurs :

- La **CIDSE** est une alliance internationale d'agences de développement catholiques. Ses membres s'efforcent d'éradiquer la pauvreté et d'instaurer la justice dans le monde selon une stratégie qui leur est commune. www.cidse.org

- **Membres de la CIDSE** : Broederlijk Delen (Belgique), CAFOD (Angleterre et Pays de Galles), CCFD-Terre Solidaire (France), Center of Concern (USA), Cordaid (Pays-Bas), Développement et Paix (Canada), Entraide et Fraternité (Belgique), eRko (Slovaquie), Fastenopfer-Carême de partage (Suisse), FEC (Portugal), FOCSIV (Italie), Fondation Bridderlech Deelen (Luxembourg), KOO (Autriche), Manos Unidas (Espagne), MISEREOR (Allemagne), SCIAF (Écosse), Trócaire (Irlande)

La 40^{ème} session du CSA se tiendra du 7 au 11 octobre. Le programme prévoit des tables rondes politiques sur « Les agrocarburants et la sécurité alimentaire » et « Investir dans la petite agriculture en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition », de même que des discussions autour du processus de définition de principes pour un investissement agricole responsable.

Le mercredi 9 octobre, de 14 à 15 heures, la CIDSE co-organisera en marge du CSA un atelier intitulé « **Systèmes alimentaires durables, équitables et viables : messages de la société civile à l'occasion de l'Année internationale de la famille et au-delà** ». Cet atelier exposera divers exemples de systèmes alimentaires durables, équitables et viables, notamment dans la culture et l'élevage et en décrira les caractéristiques et les phases de transition. Il abordera également les implications de ces démarches en termes de politiques publiques et d'investissements responsables.

La note d'information de la CIDSE est un outil destiné aux mouvements sociaux présents sur le terrain. La [Note d'information à destination des mouvements sociaux au sujet du secteur agro-alimentaire et des droits de l'homme](#) est disponible en français, en anglais et en espagnol.

À l'occasion de la réunion du CSA, la CIDSE, [FIAN](#), [IUF](#) et [La Via Campesina](#) publient également un manuel conjoint, [Le cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition : un outil en vue de promouvoir et de défendre le droit des peuples à une alimentation adéquate](#), disponible également en français, en anglais et en espagnol.